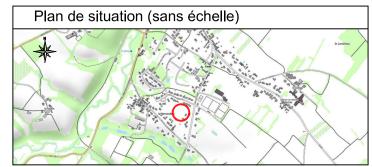
Maître d'Ouvrage :



Commune de CORCOUE SUR LOGNE "Le Clos de la Normandière"

PLAN DE VENTE DEFINITIF	LOT n°17
----------------------------	----------



504 m²
250 m²
XA 340
Oui
PA n°044 156 21 B3001
10 Novembre 2021
28352

Plan de localisation (sans échelle) Lot 16 Lot 1 Lot 18 Lot 2 Lot 19 Lot 3 _ot 20 Lot 13 Lot 4 ∠ot 12/ Lot 21 Lot 5 **∠**Lot 11 Lot 6 Lot 7

Cc



Architecte

Agence CITTE CLAES

6, rue Gustave Eiffel - Case 4005 44806 SAINT HERBLAIN. Tél : 02 51 78 67 97 E Mail : agence.citte-claes@citte.biz

Géomètre



S.A.S. DE GEOMETRES-EXPERTS FONCIERS

MACHECOUL (44): Rue Clément Ader — ZI de la Seiglerie II 44270 MACHECOUL-SAINT-MEME

% 02 40 78 60 20 - ☑ cdcconseils@cdcconseils.com

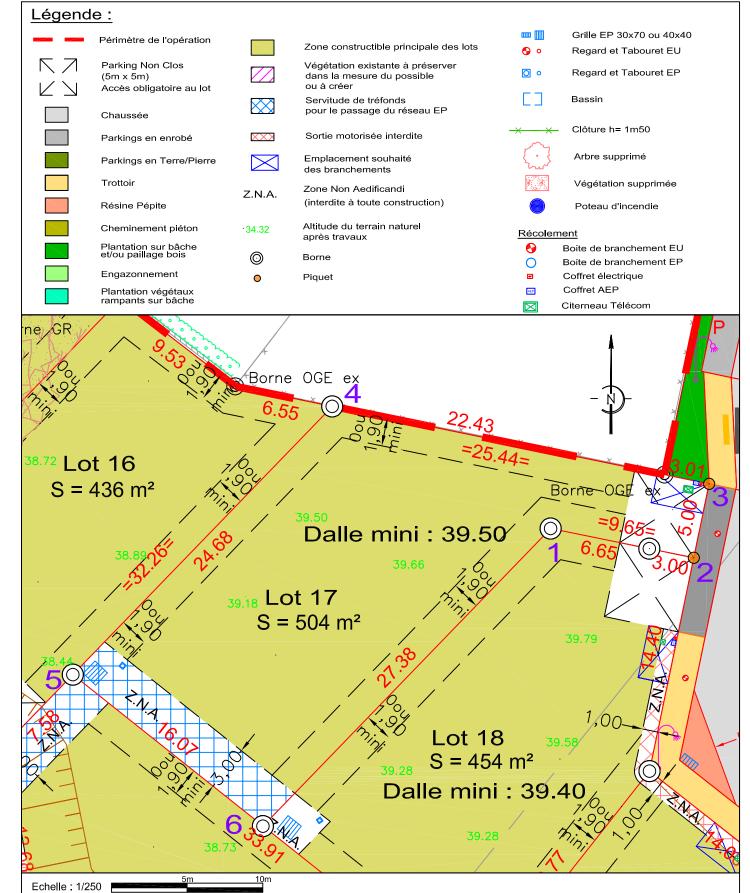
BOUFFERE (85): 6 rue René Descartes - P.A. de la Bretonni
85600 BOUFFERE

% 02 51 94 18 48 − 🖂 cdcconseils85@cdcconseils.com

LES HERBIERS (85): 14 rue de Saumur — 85500 LES HERBIERS % 02 51 91 08 27 — ☑ cdcconseils85@cdcconseils.com

AVERTISSEMENT ET OBLIGATIONS

- 1. Ecoulement des eaux pluviales "Article 640 du Code Civil" : chaque acquéreur doit supporter sur son terrain l'écoulement naturel des eaux pluviales provenant des fonds supérieurs.
- 2. L'aménageur se réserve le droit, pour toute raison d'ordre technique, d'implanter des bornes EDF 400A ou des bornes pavillonnaires France Telecom sur les lots
- 3. La position des ouvrages techniques (branchements, coffrets, candélabres, grilles et végétaux, etc...) est donnée à titre indicatif. Elle est susceptible d'être modifiée par le maître d'ouvrage.
 <u>La position des ouvrages techniques devra être vérifiée avant le démarrage de la construction.</u>
- 4. Les cotes de dalle devront impérativement tenir compte des cotes projet de l'opération, afin notamment de respecter les normes PMR visées par le décret n'2006—1658 du 21 Décembre 2006.
- 5. Les acquéreurs des lots ne pourront s'opposer à la réalisation d'une fondation à l'intérieur des lots, rendue nécessaire pour la pose des bordures prévues en limite de propriété.
- 6. Les points altimétriques au niveau des lots sont indicatifs. Ils correspondent au levé réalisé avant l'aménagelent d'ensemble du lotissement.
- 7. Les superficies des lots sont données à titre indicatif. Elles sont susceptibles d'être modifiées après le bornage définitifs des lots.



 SOMMET
 X
 Y
 DISTANCE

 1
 1351891.23
 6205487.54
 9.65

 2
 1351900.69
 6205485.60
 5.00

 3
 1351901.71
 6205490.50
 25.44

 4
 1351876.79
 6205495.62
 24.68

 5
 1351859.63
 6205477.88
 16.07

 6
 1351872.20
 6205467.87
 27.38

 Superficie : 504 m²

ALTITUDE DES OUVRAGES APRES REALISATION DES TRAVAUX

COTE DE VOIRIE SUR COFFRET EDF: 40.37

COTE DE RADIER SUIVANT PLAN DE RECOLEMENT DE L'ENTREPRISE

BRANCHEMENT EU: 38.50 BRANCHEMENT EP: 37.54

LES COTES DEVRONT ETRE CONTROLEES PAR LE CONSTRUCTEUR

Rattachement altimétrique : RGF93 CC47

Echelle : 1/250

Rattachement altimétrique : IGN 69 Date d'édition : 29/06/2022